



La Minerve, le 1^{er} mai 2024

À La Minerve, des services spécialisés et des produits technologiques pour rendre plus efficace notre service aux citoyens

À l'avant-garde des technologies et soucieuse de ses citoyens, la Municipalité de La Minerve s'allie à CITAM pour vous offrir des services spécialisés et des produits technologiques, et ce, dans le but d'améliorer et de rendre plus efficace notre service aux citoyens.



Service d'impartition des appels municipaux

Depuis quelques mois déjà, les appels municipaux effectués en dehors des heures d'ouverture sont dirigés vers la centrale CITAM, créant ainsi une porte d'entrée unique pour vos appels. Le numéro simple et facile à retenir pour nous rejoindre en tout temps est le **3-1-1**. Pendant nos heures régulières d'ouverture, les appels sont redirigés vers l'hôtel de ville et lorsque nos bureaux sont fermés, vous pourrez parler directement à un agent de service aux citoyens qui vous informera, répondra à vos demandes, vous accompagnera dans la quête de vos recherches et, si nécessaire, transférera vos appels au bon département municipal.

Tous vos appels seront maintenant répondus, sur des heures étendues de service !

Nous sommes fiers de travailler avec cette organisation pour mieux communiquer avec nos citoyens !